



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Indexer-la-defense-de-droits-c-est-le-strict-minimum-REPAC-03-12>

Indexer la défense de droits, c'est le strict minimum (RÉPAC 03-12)

- Communiqués -



Date de mise en ligne : jeudi 16 mars 2017

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Québec, 16 mars 2017 - Les groupes de défenses collectives des droits de la région ont installé des flèches où on pouvait lire « Les droits ça se défend ! » sur les statues entourant de l'Assemblée nationale. Ils exigent que le gouvernement augmente leurs subventions après 9 ans de gel.

Les organismes en ont ras-le-bol des demi-vérités sur le financement du communautaire

La défense collective des droits est un secteur fondamental de l'action communautaire autonome au Québec. Pourtant, avec une moyenne de financement annuelle de 55 000 \$ les groupes de défense de droit peinent à survivre. Un groupe sur cinq (22 %) ne reçoit que 30 000 \$ de subvention. « Cette semaine le Premier ministre ajoutait l'insulte au mépris en niant les faits dans les médias[1]. Il pavane de gros chiffres sans nuances sur le financement global du communautaire[2], mais il ne fait que démontrer son ignorance et son mépris envers les groupes de défense de droits qui n'ont reçu aucune majoration ni indexation de leur subvention gouvernementale depuis 9 ans, s'indigne Vania Wright-Larin, coordonnateur du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire de Québec et Chaudière-Appalaches (REPAC 03-12). Soulignons que pendant la même période, le coût de la vie a augmenté de plus de 13 %.

Désaveu gouvernemental ?

Les organismes de défense de droit accompagnent des milliers de personnes par année ; ils sont de réels vecteurs d'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables. « Notre mission c'est de donner une voix à ceux et celle dont les droits sont bafoués. Évidemment cela nous amène à analyser et à critiquer la société, le gouvernement et les décisions des élu-e-s. Est-ce que Philippe Couillard a peur de la critique ? Doit-on comprendre qu'il souhaite voir des organismes fermer leur porte », poursuit le porte-parole.

Réinvestissement d'urgence demandé

« Avec des surplus annoncés de plusieurs milliards de dollars le gouvernement ne peut plus se cacher derrière l'argument économique. On demande à Philippe Couillard de faire preuve de bonne foi envers les organismes et d'indexer de toute urgence les subventions au coût de la vie de 2017. Ce n'est pas normal qu'on laisse des groupes communautaires reconnus par l'État mourir à petit feu. L'indexation, c'est le strict minimum pour éviter des fermetures et des mises à pied », a plaidé M. Wright-Larin

Notes

[1] <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1021954/alexandre-cloutier-blame-fermeture-mouvement-action-chomage-lac-saint-jean>

[2] Le milliard \$ auquel fait référence Philippe Couillard, c'est l'enveloppe globale offerte au 4000 groupes communautaire du Québec. Plus de la moitié de cette somme est alloué à des organismes pour des ententes de services avec le gouvernement. Notons que les 300 organismes de défenses de droit n'ont pas accès à de telles ententes de services et ne se partagent que 17 millions de dollars par année.